

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 1er DECEMBRE 2015

Ouverture de la séance à 20h15 par le Président P. Thévoz. Il souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'aux municipaux. Il salue la présence de Mélanie Gobet, de la Broye et d'Anton Bruni du Murtenbieter.

Appel : Présents : 23                      Excusés : 10                      Non excusés : 2

Ordre du jour :

Appel

1. Approbation du PV de la séance du 27 octobre 2015
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Préavis municipal n°8/2015 : Budget 2016
4. Préavis municipal n°9/2015 : Modification des statuts de l'ASIA
5. Informations municipales
6. Divers et propositions individuelles

### 1. Approbation du PV de la séance du 27 octobre 2015

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 3. Préavis municipal n°8/2015 : budget 2016

*Martine Herrmann* explique le préavis. Les principales variations par rapport aux comptes 2014 et au budget 2015 sont expliquées dans le préavis. Elle mentionne qu'un montant de Fr. 500'000.- sur un emprunt de Fr. 3,5 mio. a pu être remboursé en octobre. L'excédent budgétaire est principalement dû au point d'impôt supplémentaire adopté par le conseil en octobre. En cas de bouclage positif des comptes 2016, l'excédent sera porté au fond de réserve.

La Commission des finances, par son rapporteur, *Markus Kohler*, propose d'accepter le budget tel que présenté.

*Josiane Kohler* : souhaite des clarifications sur le poste d'aménagement de la place de jeu de la plage. *David Aebischer* : La nouvelle place sera constituée d'une balançoire, de 2 tours avec une passerelle et d'un toboggan. Il faudra abattre des arbres et un terrain de beach volley y sera installé. Cette place sera financée par les taxes de séjour.

*Josiane Kohler* : compte 310.314. Pourquoi ces Fr.10'000 ? *Martine Herrmann* : budget prévu pour l'entretien de la haie de la butte qui longe les Vouats et de celle créée dans le cadre de la compensation écologique.

*Josiane Kohler* : Fr. 24'000.- de recettes prévues pour le port communal. Y aura-t-il une amélioration du port en Verdeau? *Marc Ursenbacher*. Nous l'espérons. Nous avons pour ce port quelques idées mais il y a des places qui y sont louées et elles ne peuvent être interrompues du jour au lendemain. Nous espérons pouvoir agir en 2017.

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accepter le budget 2016 tel que présenté.

### 4. Préavis municipal n°9/2015 : Modification des statuts de l'ASIA

*David Aebischer*: Toutes les informations concernant ces nouveaux statuts sont clairement énoncées dans le préavis. Il ajoute concernant l'ASIA que : l'ASIA va nouvellement englober le préscolaire et le parascolaire. Ceci afin d'éviter que les communes de Salavaux et de Cudrefin ne doivent se doter de leur propre règlement pour leur parascolaire. Cela ne changera toutefois rien aux dépenses de l'ASIA car le parascolaire doit s'autofinancer.

*Thierry Fenyrolles*, rapporteur de la commission pour l'étude des nouveaux statuts de l'ASIA, fait part de son rapport. Il y mentionne les 2 changements principaux : le passage du plafond d'endettement de l'ASIA de 20 à 40 mio. Ce passage est nécessaire au vu des constructions prévues prochainement (halles de gymnastique, administration scolaire, cantine,...). Ainsi que le changement du nombre de délégués (fixes et variables) présents dans le conseil intercommunal. Ce changement n'impacte pas la Commune de Faoug qui verra même sa représentation consolidée si on la compare à la répartition des coûts pour chaque commune membre. La commission propose d'accepter le préavis tel que présenté.

*Rolf Hotz* : est-ce que le préavis signifie que l'endettement pour la Commune de Faoug se montera à 3,5 mio ? *David* : la méthode de calcul du taux maximum d'endettement pour chaque commune membre est proposée par le Canton et est appliquée pour chaque association scolaire intercommunale. Ce plafond d'endettement n'impactera pas notre plafond d'endettement communal.

Le Conseil communal décide à la majorité d'accepter les nouveaux statuts de l'ASIA.

## 6. Informations municipales

*Martine Herrmann* : Renouvellement des autorités en 2016 : le 1<sup>er</sup> tour aura lieu fin février. Engagez-vous ! A la Municipalité tout le monde est partant pour la nouvelle législature. Un grand merci aux employés communaux, et un merci particulier à Chantal pour la préparation de l'agape de ce soir. Merci aux collègues, aux commissions, et aux délégués des différentes petites commissions externes. Merci pour votre présence et votre engagement et à tous un joyeux Noël ! Pierre-Alain nous fait savoir que les panneaux d'affichage seront utilisés pour une campagne de sensibilisation à la neige. Si vous avez besoin de panneaux, ne vous servez pas mais demandez à Pierre-Alain.

*Marc Ursenbacher* : la présentation prévue aujourd'hui sur la LAT sera reportée à l'année prochaine. Il remercie Martine pour son engagement.

*David Aebischer* : précise que le plafond d'endettement de 40 mio est nécessaire au vu des travaux prévus pour 2016-2017. La salle de gymnastique sera mise à l'enquête avant la fin de l'année et dans 3 mois ce sera le tour de l'établissement secondaire avec les bureaux de l'administration. Il précise que l'école de Salavaux sera terminée le 30 mai selon les estimations faites par les architectes.

## 7. Divers et propositions individuelles

*Sonja Riner* : La capacité des conducteurs de bus de nos enfants est-elle régulièrement contrôlée ? Notamment par rapport à l'âge et la vue ? *David Aebischer* : je ne m'occupe pas des transports à l'ASIA. Mais je présume que ces capacités sont contrôlées régulièrement. *Sandra Laverrière* : si tu rencontres des problèmes ou souhaite en savoir davantage, tu peux t'adresser directement à l'ASIA.

*Deborah Kaeser* : il existe une annexe pour l'utilisation de la salle communale et également une directive de nettoyage. Les points 1 et 2 sont clairs mais le point 3 : « les locaux seront remis dans l'état de propreté initial » est très vague. Que doit-on nettoyer exactement ? Aussi le miroir des toilettes ? La remise des locaux en serait grandement facilitée si cette annexe était accompagnée d'une liste concrète des choses à faire. Et se pose également la question des produits de nettoyage. Si je dois nettoyer, me fournit-on le matériel nécessaire ou dois-je tout amener ? *Marc Ursenbacher* : nous allons préciser cette directive.

*Deborah Kaeser* : la rue Henry Druey est très dangereuse. Les gens roulent à 50 km/h sur le trottoir lorsqu'ils croisent. Ne pourrait-on pas planter des arbres sur le trottoir pour y freiner le trafic ? *Adrian Kündig* : on regardera avec le voyer pour voir quelles seraient les solutions.

*Rolf Hotz* : quand les CFF vont-ils s'arrêter à Faoug ? Que pourrait-on faire pour faire bouger les choses ?

*Martine Herrmann* : je ne sais pas vraiment quelles seraient les possibilités. On nous pose la question lors de la présentation des nouveaux horaires. Si nous demandons l'arrêt, le Canton nous répond que ça concerne le S-Bahn et eux nous réfèrent au canton de Vaud. Une promesse d'amélioration nous a été faite pour 2018 mais la question reste ouverte quant aux moyens de pression. *Laetita Kohler* : travaillant dans le département de Mme Doris Leuthard, je pourrais me renseigner quant aux possibilités à notre disposition.

*Rolf Hotz* : Est-ce un problème technique (de croisement ?) *Martine Herrmann* : C'était alors une des raisons avancées par les CFF.

*Martine Herrmann* : Un tout ménage est prévu pour informer la population quant à la date de dépôt des listes pour le conseil communal.

Le Président lève la séance à 20h55 et invite les membres du conseil à partager le verre de l'amitié avec la Municipalité. Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



P. Thévoz  
Président



S. Laverrière  
Secrétaire

Faoug, décembre 2015

Approuvé en séance du conseil communal du 21.6.2016.